

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

CENTRE DE VACANCES



1. Le pouvoir organisateur

Saint-Gilles Sport ASBL
Avenue de la Porte de Hal, 65
1060 Saint Gilles

Responsable : Thierry LECLERCQ (Directeur)

2. Le projet pédagogique

Présentation Saint-Gilles Sport ASBL

Notre association poursuit différentes missions :

- D'insertion et de développement de l'emploi (ILDE). Nous sommes en effet agréés en tant qu'Initiative Locale et Développement de l'Emploi (ILDE)
- école des devoirs (Cocof – Cohésion Sociale), projets de cohésion sociale subventionnés par la COCOF, qui permet aux enfants qui ne peuvent bénéficier d'une aide à domicile de profiter d'un soutien scolaire et ce gratuitement.
- Animations sportives pendant l'année scolaire, soit dans les infrastructures communales, soit directement dans les écoles.
- Stages durant toutes les semaines de congés scolaires (Centre de Vacances agréé ONE)

Saint-Gilles Sport est un Centre de Vacances

Nos missions dans ce cadre sont fortement inspirées du décret relatif aux Centres de Vacances et c'est dans cet esprit, que nous avons fait évoluer notre projet depuis ces dernières années.

Notre public

Chaque semaine, plus de 200 enfants, Saint-Gillois et issus des communes alentours (Anderlecht, Forest, Uccle, Bruxelles-ville, Molenbeek), fréquentent nos stages. Ceux-ci sont ouverts à tous les enfants âgés de 3 ans à 12 ans, comme stipulé dans le décret.

Les parents qui inscrivent leurs enfants à nos stages habitent pour la plupart non loin du centre Sportif de Saint-Gilles, ces quartiers se caractérisent par un indice socio-économiquement bas.

De ce fait, une attention toute particulière est portée aux familles qui présentent des difficultés, ce qui se traduit par une écoute attentive lors de l'inscription, une information complète donnée aux familles, de

manière individuelle, sur les possibilités de prise en charge des frais de stages et des aménagements de paiement pour les familles en difficulté.

Nous accueillons également dans nos stages des enfants qui vivent des situations familiales compliquées et qui, de ce fait, sont placés par décision de justice. Nous sommes également attentifs à accueillir ces enfants afin de leur permettre de s'intégrer à un groupe et de vivre « un moment d'insouciance » en toute simplicité.

Dans l'objectif d'être ouverts à tous et de garantir cette accessibilité nous avons mis en place des partenariats avec des associations et organismes qui accueillent par ailleurs ce type de public.

La participation financière

La participation aux frais des stages est fonction des revenus des parents. Nous appliquons des revenus dégressifs pour les familles nombreuses et pour les parents Saint-Gillois qui bénéficient d'allocations sociales (chômage, allocataires du CPAS de Saint-Gilles, mutuelle).

3. Notre mission première en tant que Centre de Vacances

Contribuer à l'épanouissement, au développement et au devenir des enfants en proposant des stages multi-activités de qualité ainsi qu'un encadrement optimal.

1. Nos objectifs

Nous poursuivons à proprement parlé l'apprentissage d'un sport mais pas du tout la performance à tout prix. Le sport est chez nous un outil pédagogique permettant de faire vivre aux enfants une multitude d'activités construites sur base d'une approche adaptée à leur âge, à leur développement psychomoteur et à leurs envies.

Nous tentons de mettre en avant le « plaisir » de suivre l'activité, de partager la vie d'un groupe sur une semaine, de rencontrer d'autres enfants d'âges et d'horizons différents et de partager des moments avec des animateurs disponibles et à l'écoute des besoins de notre public.

2. Nos objectifs : favoriser...

- « Le développement physique par le sport, les jeux, les activités de plein air »

Nous organisons lors de chaque stage des activités multisports ainsi que des activités à thème (Théâtre, natation, danse, football, multimédias, badminton ...)

- « La créativité de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication »

Par le biais d'activités de bricolage, de création de costumes, d'exploration des possibilités offertes par les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) via un stage multimédias, des visites guidées aux alentours des lieux de stages ...

- « L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle »

Lors des préparations avec les animateurs nous insistons toujours sur l'importance de ne pas faire de différence entre les enfants et d'offrir une place à chacun. Nous veillons dès lors à assurer un vivre ensemble,+ qui respecte chacun dans ses spécificités mais en mettant également en évidence ce qui est partagé par tous.

- « L'apprentissage de la citoyenneté et la participation active.»

Le sport est une activité qui repose sur des valeurs sociales, éducatives et culturelles essentielles. Il est un facteur d'émancipation, d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles. Nous privilégions au maximum des jeux de coopération, la valorisation du défi et non de la compétition dans l'idée de battre l'autre. Nous favorisons la participation des enfants en évaluant avec eux quotidiennement les activités proposées et demandons à nos animateurs d'en tenir compte dans la suite des stages.

Nous tentons, dans la mesure du raisonnable, de responsabiliser les enfants dans la vie du groupe ou lorsque des conflits surviennent et ce, dans le but de les rendre acteurs de leur devenir.

Tout au long des stages, les enfants sont sensibilisés à l'écoute, au partage, au respect des autres et au respect des règles de vie en collectivité. Afin de poursuivre l'amélioration des activités proposées, nous profitons lors de réunions de préparation de stages d'échanger les bonnes pratiques et favorisons cette dynamique dans un souci de qualité des activités ainsi qu'être mieux préparer afin de rencontrer les attentes des familles.

Le projet pédagogique est disponible :

- Sur le site www.sg-sport.be
- Sur demande par mail via info@sg-sport.be
- Sur place au secrétariat de Saint-Gilles Sport

3. Modalités d'inscriptions

L'inscription au stage peut se faire de 2 manières différentes :

- Sur place au secrétariat de Saint-Gilles sport (Avenue de la Porte de Hal 65, 1060 Bruxelles) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

- Via notre site internet : www.sg-sport.be

Le montant de la participation financière varie en fonction de la situation sociale et géographique des parents. Le tarif des activités est adapté au niveau économique de la population du bas de Saint-Gilles. Le secrétariat se tient à disposition des parents pour tout renseignement supplémentaire. Ces montants apparaissent dans le feuillet disponible au Centre Sportif.

L'inscription à un ou plusieurs stages ne sera retenue qu'après réception du paiement.

Le paiement des inscriptions effectuées en ligne, se fait via une plateforme sécurisée de paiement en ligne.

Les paiements des inscriptions effectuées sur place se font uniquement par Bancontact.

Les paiements des inscriptions d'enfants venant des structures de placement, tel le S.P.J et le S.A.J se fait plusieurs semaines après l'activités. Par l'envoi de déclarations de créances à ces différentes structures.

La semaine qui précède les stages, les inscriptions se feront uniquement sur place au centre sportif de Saint-Gilles.

PROCEDURE D' INSCRIPTION SAINT-GILLES SPORT ASBL

I- Stages

➤ Inscription en ligne

Tout d'abord se rendre sur notre site internet **www.sg-sport.be**, ensuite sélectionner l'onglet activité enfant, puis cliquer sur l'onglet stages sportifs. Sur la dite page, cliquer sur le bouton inscription en ligne ensuite choisir la période pour laquelle on souhaite effectuer l'inscription, puis choisir l'activité souhaité. Puis cliquer sur continuer, introduisez votre identifiant ainsi que le mot de passe, ensuite validez votre inscription en introduisant vos informations bancaires et effectuant le paiement sur la plateforme. Pour les bénéficiaires d'allocations sociales, il est impératif d'envoyer un document attestant de leur situation afin de pouvoir bénéficier d'une réduction allocataire sociale, par e-mail à l'adresse info@sg-sport.be.

➤ Inscription au secrétariat

Les parents se rendent au secrétariat de Saint-Gilles Sport, muni de la pièce d'identité de l'enfant. Une fois les informations de ce dernier introduites dans notre base de données, le parent complète une fiche médicale reprenant les informations concernant la santé de l'enfant. Ensuite, le parent fait le choix de l'activité souhaité pour son enfant, et pour finir procède au paiement directement par bancontact et ce n'est dès lors que l'inscription acquière un caractère effectif.

Allocataires sociaux

Pour les parents qui jouissent d'un statut de chômeur Saint-Gillois, ils devront présenter un document attestant de leur situation afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 10 euros. Et ce document doit être daté de 3 mois maximum à partir du jour de réception.

Pour les parents qui bénéficient du revenu du CPAS, ceux-ci se rendent au secrétariat de Saint-Gilles Sport muni de la pièce d'identité de l'enfant. Une fois les informations de ce dernier introduites dans notre base de données, le parent complète une fiche médicale reprenant les informations concernant la santé de l'enfant. Ensuite, le parent fait le choix de l'activité souhaitée pour son enfant, ils payent 20% des frais et l'inscription est validée. Pour finir Saint-Gilles édite une attestation d'inscription qui est transmise au CEMO et fait office de facture afin que les frais d'inscription soient réglés par le cpas.

Pour les enfants placés dans les structures d'accueil (S.P.J et S.A.J) Nous recevons au préalable un mail du délégué en charge du dossier, pour nous signifier la prise en charge à 100% de l'inscription. En nous fournissant les informations sur l'enfant, et en indiquant que les parents viendront faire le nécessaire. Suite à quoi nous enverrons après l'activité une déclaration de créance auprès de ces structures pour le paiement des frais d'inscription.

Annulations et remboursements

Une annulation ne peut être prise en compte que minimum 2 jours ouvrables avant le début des activités et ceci par mail. Un remboursement peut être envisager, **sous réserve de rétention de 10% du montant de l'inscription de la part de Saint-Gilles Sport.**; mais nous pouvons aussi remettre au parent un bon à valoir, sous forme de crédit sur le portefeuille virtuel, pour un stage à une autre période et ce, en priorité permettant à l'enfant de poursuivre l'activité à une autre période.

4. Questions et plaintes

Pour toute question concernant l'organisation du Centre de vacances, les parents peuvent soit :

Contactez le secrétariat via le 02/850.40.58. ou via info@sg-sport.be

Venir sur place au secrétariat de Saint-Gilles Sport situé à l'Avenue de la porte de Hal 65, 1060 Saint-Gilles du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Pour toutes plaintes concernant le Centre de vacances, les parents peuvent contacter le coordinateur général au 02/850.40.58, via info@sg-sport.be ou sur place au secrétariat de Saint-Gilles Sport du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00.

5. Le public

Le Centre de vacances est accessible aux enfants de 3 à 12 ans. Les parents des enfants ayant des besoins spécifiques d'encadrement, doivent prendre rendez-vous avec le coordinateur général, afin d'évaluer la possibilité de s'inscrire.

6. Exemple de Programme d'activité liste non exhaustive

Activités	Age	Lieu d'accueil
Multi-Sports	6 à 12	Plaine des Sports du Barca Route de Lennik 1041 1070 Anderlecht
Aventure Barca	8 à 12	
Tennis	8 à 12	
Natation	6 à 12	Rue de la Perche 11 – 1060 St-Gilles
Football Bens	6 à 12	Rue Joseph Bens 124 – 1180 Uccle
Psychomotricité Métal	3 à 5	Salle du Métal : Rue du Métal, 40 – 1060 St-Gilles
Danse	6 à 12	Centre Sportif de Saint-Gilles Rue de Russie, 41 1060 St-Gilles
Théâtre	8 à 12	
Master Chef	10 à 12	
Psychomotricité Centre	3 à 5	
Eveil Max	5 à 7	
Badminton	8 à 12	
Mini-sport	5 à 8	

7. Périodes

Les stages sont organisés à chaque période de vacances scolaires.

8. Horaire

Les activités débutent à 9h00 et se terminent à 16h00.

Il est demandé aux parents d'arriver à l'heure afin de ne pas perturber l'organisation des cours et de ne pas pénaliser l'enfant.

9. Sieste

Une sieste est prévue pour les enfants de 3 à 5 ans après le repas du midi.

10. Garderie

Une garderie gratuite est prévue le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 16h30. Une garderie payante est prévue le soir à partir de 16h30 jusqu'à 17h30.

11. Collation

Deux pauses de 20 minutes sont prévues dans la journée.

Il est demandé aux parents de fournir une collation de type fruits et de privilégier l'eau comme boisson.

12. Repas

Une pause de 60 min est prévue sur l'heure du midi où les enfants apportent leurs tartines et leurs boissons.

13. Retard et Absence

En cas de retard, soit l'enfant rejoindra son groupe d'activité soit il sera intégré dans un autre groupe si le sien est en extérieure.

En cas de maladie, un remboursement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical, sous réserve de rétention de 10% du montant de l'inscription de la part de Saint-Gilles Sport.

14. Assurances

Nos activités sont couvertes par une assurance ETHIAS (contrat n° 45196469).

15. Fiche santé

Les parents complètent une fiche santé lors de l'inscription sur place ou la renvoie par mail « info@sg-sport.be » ou par courrier « Saint-Gilles sport ASBL – Av. de la Porte de Hal, 65 – 1060 Saint-Gilles »

16. Sécurité

En début de journée, les parents indiquent au préposé le nom de leur enfant qui pointe présent sur une liste de présence, pareillement quand ils viennent chercher les enfants en fin de journée ils présentent spontanément une carte de sortie, produite par Saint-Gilles Sport, ensuite le préposé les pointés sur une liste de sortie.

Les parents reçoivent le premier jour une carte de sortie à présenter au responsable sur place lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants.

17. Gestion du groupe

Les groupes des 3/5 ans sont composés de maximum 8 enfants par moniteur.

Les groupes des 6/12 ans sont composés de maximum 12 enfants par moniteur.

Nous nous efforçons au mieux et dans la mesure du possible de répartir les enfants par âge, affinités, ou niveaux.

18. Planning des activités

Nous planifions à l'avance les activités extérieures, vous pouvez les consulter dans le hall et ainsi prévoir sac de piscine ou autre.

En fonction de la météo le planning des activités peut être modifié par le responsable.

19. Objets trouvés

Les objets trouvés sont à votre disposition chaque jour, nous ne pouvons être tenus responsables de perte ou de vol. Il est interdit d'apporter des objets de valeur telles que GSM, jeux,...

20. Tenue, équipement

Les enfants doivent être en tenue sportive : chaussures de sport, training ou jogging.

Pour les enfants de 3-4 ans il est recommandé de prévoir un vêtement de rechange.

Il est conseillé de marquer les vêtements et sacs des enfants en cas de perte ou d'oubli.

Habillez vos enfants en fonction des conditions climatiques et des activités prévues.

21. Feed-back

Les parents ont la possibilité de rencontrer tous les moniteurs de 16h00 à 16h30.

22. Règles de vie

La charte des devoirs des enfants :

- pas de violence physique
- pas de gros mots
- respecter les moniteurs et le personnel du centre
- respecter les autres enfants
- respecter le matériel
- respecter l'environnement
- pas chiquer, ni manger pendant les activités
- pas de Gsm, consoles de jeux,...
- ne pas courir dans les couloirs

23. Le rôle et les responsabilités de l'équipe d'encadrement

Description du rôle du coordinateur

– Qualité :

Faire en sorte que les animations données par les moniteurs soient :

- Ludiques
- Adaptées à l'âge

– Ambiance Stage

- Relation moniteurs-enfants conviviales

– Discipline :

- Groupes tenus
- Moniteur respectent horaires
- Matériel respecté et rangé

Concrètement :

- Le coordinateur arrive à 7h15, il rappelle aux moniteurs le planning de la journée, le matériel et les ateliers à mettre en place.
- Pendant la journée il tourne entre les groupes pour vérifier la qualité de l'encadrement des moniteurs quant à leurs attitudes et ce qu'ils proposent aux enfants.
- Il participe aux ateliers pour y apporter un plus ou pour expliquer aux moniteurs comment s'y prendre.
- Il coordonne les pauses, repas, piscines, départ vers activités extérieures
- En fin de journée il fait un débriefing avec les moniteurs et les laisse rentrer après que tout le matériel soit rangé. Il prépare la journée du lendemain

Description du rôle du moniteur

Responsable de son groupe :

- Ambiance
- Sécurité
- Discipline
- Collations

Animateur

- Pédagogue
- Ludique
- Inventif
- Actif
- Rassembleur

La charte des devoirs du moniteur :

- Ponctualité : 8h45 : préparation du matériel et de la salle
- Le moniteur est accueillant, ouvert, courtois, et positif
- Le moniteur est au service des enfants et des parents
- Le moniteur est dynamique
- Le moniteur ne peut sauf en cas d'urgence utiliser son Gsm
- Le moniteur varie les jeux et situations, et n'hésite pas à utiliser tout le matériel mis à sa disposition
- Le moniteur respecte le matériel et le range correctement en fin de journée

1. En règle générale

- Le moniteur prépare ses activités la veille
- Il suit dans la mesure du possible le planning de la journée
- Sa tenue est sportive et correcte
- Il est responsable de son groupe dès la prise en charge (8h45) jusqu'à la fin de journée (16h00)
- Il est tenu de prévenir le responsable du stage de toute chute, petit accident ou incident survenu durant la journée
- Avant chaque sortie le moniteur devra comptabiliser le nombre d'enfants, vérifier si l'enfant est couvert et si une sortie est prévue en été, veiller à ce que l'enfant porte une casquette et possède de la crème solaire
- Il veille à la propreté de la cafétéria après chaque passage
- Il s'assure que les enfants ne traînent pas dans les couloirs ou dans les toilettes

Description du rôle de l'aide-moniteur :

Les aides moniteurs sont sous l'autorité du moniteur du groupe dans lequel ils se trouvent. En cas de retard ou d'absence il est impératif de prévenir le responsable des stages. Les aides moniteurs sont tenus de respecter le règlement d'ordre intérieur.

- Accompagnement pour tous les déplacements
- Aide et surveillance pendant toutes les activités (internes ou externes)

- Aide au rangement du matériel et des salles
- Ils doivent signaler à leur moniteur responsable tout incident, accident, ... survenu durant la journée.

24. Les contacts

Directeur : LECLECRQ Thierry 02 850.40.58

Le responsable subsidies : LECLECRQ Thierry – 02 850.40.58 – thierry@sg-sport.be

Le secrétariat : 02 850.40.58 info@sg-sport.be